

COMMUNIQUÉ

Nouvelles tables de mortalité des retraités canadiens et nouvelles échelles d'amélioration de la mortalité : une première pour les actuaires et les régimes de retraite canadiens

Ottawa, le 13 février 2014 – L'Institut canadien des actuaires (ICA) a publié les toutes premières tables de mortalité et échelles d'amélioration de la mortalité qui sont fondées sur l'expérience de mortalité des retraités canadiens.

Les responsables des régimes de retraite à prestations déterminées ont besoin de renseignements fiables afin de voir à ce que les cotisations des employés et des employeurs soient suffisantes pour verser les prestations promises par le promoteur de régime. En conséquence, les actuaires qui s'occupent des régimes à prestations déterminées doivent formuler des hypothèses au sujet de la mortalité des participants des régimes pour déterminer le montant des cotisations nécessaires et le passif au titre des prestations de retraite dont le promoteur est responsable.

Auparavant, les actuaires des régimes de retraite canadiens pouvaient accéder surtout aux tables de mortalité des retraités américains pour les aider à formuler leurs hypothèses. Beaucoup des grands régimes de retraite ont déterminé les hypothèses de mortalité en fonction de leur propre expérience, mais bien d'autres régimes ont utilisé les tables types des États-Unis publiées en 1994. Mis à part le fait que ces tables sont peut-être désuètes, la possibilité que l'expérience des retraités américains ne reflète pas nécessairement l'expérience canadienne demeurerait une source de préoccupation. L'Institut a décidé qu'il était temps de recueillir les données nécessaires pour élaborer des tables de mortalité des retraités canadiens à jour.

Les nouvelles études indiquent que la mortalité des retraités canadiens s'est améliorée beaucoup plus vite que ce que projetaient les tables types des États-Unis utilisées couramment durant les dernières années. Les nouvelles tables révèlent donc que les taux de mortalité actuels sont inférieurs à ceux qui avaient été prévus et que les taux futurs d'amélioration de la mortalité seront plus élevés que ceux déjà présumés.

D'après les anciennes tables de mortalité et échelles d'amélioration types des États-Unis, un homme âgé de 65 ans en 2014 a une espérance de vie de 19,8 années et avec les nouvelles tables et échelles, ce nombre passe à 22,1 années. Pour une femme âgée de 65 ans en 2014, les anciennes tables de mortalité et échelles d'amélioration types des États-Unis indiquent une espérance de vie de 22,1 années et avec les nouvelles tables et échelles, ce nombre passe à 24,4 années. Ces hausses de l'espérance de vie projetée sont significatives.

Document 214016

L'adoption des nouvelles tables peut avoir des répercussions financières fort différentes d'un régime de retraite à l'autre. Les obligations déclarées pourraient augmenter jusqu'à 7 % ou plus dans le cas de certains régimes, mais généralement, la hausse se situerait entre 3 % et 4 %. Pour les régimes de retraite qui tiennent déjà compte de leur propre expérience de mortalité, la hausse potentielle des obligations au titre des rentes pourrait être encore moindre, oscillant entre 1 % et 2 %.

Le président de l'Institut, Jacques Lafrance, a déclaré : « Les nouvelles tables de mortalité permettront aux membres de l'ICA d'utiliser pour la première fois des outils reflétant exclusivement l'expérience de mortalité des retraités canadiens. Ils pourront ainsi offrir des calculs et des estimations encore plus fiables aux utilisateurs de leurs services. »

Il a ajouté : « Les nouvelles tables sont le fruit de quatre années de travail. En effet, en 2009, nous avons commandé deux études, l'une portant sur l'expérience des retraités aux termes du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et l'autre, sur les résultats de certains régimes de retraite des secteurs public et privé canadiens.

« La table de mortalité et l'échelle d'amélioration de la mortalité qui en ont découlé constituent un important développement pour la population canadienne et les employeurs, et la profession actuarielle est fière de présenter ces tout nouveaux outils entièrement canadiens qui peuvent être utilisés sans tarder. »

-30-

L'Institut canadien des actuaires (ICA) est l'organisme national de la profession actuarielle au Canada. L'Institut est voué au service de la population en veillant à ce que les services et les conseils actuariels fournis par la profession soient de la plus haute qualité. En fait, l'Institut fait passer l'intérêt du public avant les besoins de la profession et de ses membres.

Pour de plus amples renseignements ou pour organiser une entrevue avec un actuaire, veuillez communiquer avec Josée Gonthier, communications et affaires publiques, en composant le (613) 236-8196, poste 106, ou par courriel à josee.gonthier@cia-ica.ca.

Un avis aux médias comprenant les détails d'une conférence téléphonique pour les médias sur les nouvelles tables sera diffusé le 14 février 2014. **La conférence téléphonique se tiendra le mardi 18 février 2014.**

www.cia-ica.ca

Suivez-nous sur Twitter : @ICA_Actuaires